

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Chouilly

SEANCE DU 13 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	13 + 2 pouvoirs

Date de convocation
8 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu mairie, sous la présidence de **Jean-Pierre VAZART**, Maire.

Présents : **CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence, CLOUET-FOY Marie-Odile, DAVIAUX Sébastien, DEVANLAY-MARQUET Armelle, GENET Antoine, GILLET Ludovic, HERBIN Carine, JACQUES Elodie, JOURNÉ Sandrine, PLASSON Geoffrey, ROUSSEL Jean-Luc, VAILLANT Laurent, VAZART Jean-Pierre.**

Absents : .

Représentés : **GODARD-COLLINET Elisabeth pouvoir donné à VAZART Jean-Pierre, HOSTOMME Laurent pouvoir donné à CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence.**

Monsieur PLASSON Geoffrey a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Désignation des commissions communales

N° de délibération : 2026_4_1

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	2	15	0	0	0

Le maire expose à l'assemblée l'intérêt de la mise en place de commissions municipales, notamment afin d'étudier et de préparer les questions soumises au conseil municipal.

Considérant que le maire, Jean-Pierre VAZART fait partie d'office de toutes les commissions ;

Après en avoir délibéré, il est décidé dans les conditions fixées par l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales, de créer les commissions suivantes et d'élire les membres du conseil qui y siégeront :

COMMISSIONS MUNICIPALES

APPEL D'OFFRES : Antoine GENET-Marie-Odile FOY-Ludovic GILLET-Clémence
CHAMPION-Sébastien DAVIAUX-Laurent HOSTOMME-Geoffrey PLASSON

FINANCES : Antoine GENET-Marie-Odile FOY-Ludovic GILLET-Armelle DEVANLAY-
Elisabeth GODARD-Carine HERBIN-Laurent HOSTOMME-Geoffrey PLASSON-Laurent
VAILLANT

BATIMENTS COMMUNAUX, loyers assurances : Antoine GENET-Ludovic GILLET-
Sébastien DAVIAUX-Carine HERBIN-Laurent VAILLANT

CIMETIERE : Marie-Odile FOY-Clémence CHAMPION-Armelle DEVANLAY-Elisabeth
GODARD-Carine HERBIN-Laurent HOSTOMME

URBANISME : Antoine GENET-Ludovic GILLET-Clémence CHAMPION-Sébastien
DAVIAUX-Carine HERBIN-Laurent HOSTOMME-Laurent VAILLANT

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 051-215101437-20260413-2026_4_1-DE

ACTION SOCIALE (ccas) : Marie-Odile FOY-Ludovic GILLET-Clémence CHAMPION-Armelle DEVANLAY-Elisabeth GODARD-Elodie JACQUES-Sandrine JOURNE

AMENAGEMENTS PAYSAGERS, CADRE DE VIE, JARDINS FAMILIAUX : Antoine GENET-Clémence CHAMPION-Sébastien DAVIAUX-Armelle DEVANLAY-Carine HERBIN-Laurent VAILLANT

MANIFESTATIONS FETES ET CEREMONIES VIE CULTURELLE : Antoine GENET-Ludovic GILLET-Sébastien DAVIAUX-Armelle DEVANLAY-Elisabeth GODARD-Laurent HOSTOMME-Elodie JACQUES-Sandrine JOURNE-Geoffrey PLASSON-Jean-Luc ROUSSEL

INFORMATION ET COMMUNICATION : Ludovic GILLET-Elisabeth GODARD-Carine HERBIN-Sandrine JOURNE-Geoffrey PLASSON-Jean-Luc ROUSSEL

INFORMATIQUE INTERNET CYBER SECURITE : Ludovic GILLET-Sandrine JOURNE-Geoffrey PLASSON-Jean-Luc ROUSSEL-Laurent VAILLANT

SECURITE PREVENTION : Ludovic GILLET-Sébastien DAVIAUX-Armelle DEVANLAY-Laurent HOSTOMME-Sandrine JOURNE

VIE SCOLAIRE : Clémence CHAMPION-Elodie JACQUES-Sandrine JOURNE-Geoffrey PLASSON-Laurent VAILLANT

SPORTS ESPACES DE JEUX : Antoine GENET-Ludovic GILLET-Clémence CHAMPION-Sébastien DAVIAUX-Laurent HOSTOMME-Elodie JACQUES-Sandrine JOURNE-Geoffrey PLASSON-Jean-Luc ROUSSEL

IMPOTS DIRECTS : Marie-Odile FOY-Ludovic GILLET-Clémence CHAMPION-Armelle DEVANLAY-Elisabeth GODARD-Geoffrey PLASSON

VIE COMMERCANTE : Antoine GENET-Marie-Odile FOY-Ludovic GILLET-Clémence CHAMPION-Carine HERBIN-Laurent HOSTOMME-Elodie JACQUES-Sandrine JOURNE-Geoffrey PLASSON-Jean-Luc ROUSSEL-Laurent VAILLANT

VOIRIES, RESEAUX, ECLAIRAGE PUBLIC : Antoine GENET-Sébastien DAVIAUX-Laurent HOSTOMME-Geoffrey PLASSON-Laurent VAILLANT

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 051-215101437-20260413-2026_4_1-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 14 avril 2026
Jean-Pierre VAZART,
Maire



Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	13 + 2 pouvoirs

Date de convocation 8 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu mairie, sous la présidence de **Jean-Pierre VAZART**, Maire.

Présents : **CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence, CLOUET-FOY Marie-Odile, DAVIAUX Sébastien, DEVANLAY-MARQUET Armelle, GENET Antoine, GILLET Ludovic, HERBIN Carine, JACQUES Elodie, JOURNÉ Sandrine, PLASSON Geoffrey, ROUSSEL Jean-Luc, VAILLANT Laurent, VAZART Jean-Pierre.**

Absents : .

Représentés : **GODARD-COLLINET Elisabeth pouvoir donné à VAZART Jean-Pierre, HOSTOMME Laurent pouvoir donné à CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence.**

Monsieur **PLASSON Geoffrey** a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Indemnités du maire et des adjoints

N° de délibération : 2026_4_2

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	2	15	0	0	0

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.211-29 et L.2123-20 et suivants relatif aux indemnités de fonction des élus ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de se prononcer sur le montant des indemnités des élus votant un taux applicable à une valeur maximale fixée par référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (indice brut 1027) en fonction du nombre d'habitants de la commune ;

Considérant que l'indemnité versée à un adjoint peut être supérieure au plafond autorisé sous réserve de ne pas dépasser le maximum pouvant être alloué au maire,

Considérant que le montant global des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints ne doit pas être dépassé,

Considérant que seuls les adjoints munis de délégation se verront attribuer une indemnité de fonction,

Considérant que la commune compte actuellement une population de 1049 habitants, il est procédé à la lecture des valeurs mensuelles maximales actuelles applicables pour la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité et décide de fixer comme suit à compter du 23 mars 2026, les indemnités de fonction des élus :

Indemnité du maire

Jean-Pierre VAZART - 50% du montant de référence soit 1144.78€/mois

Indemnités des adjoints :

Antoine GENET 1er adjoint : 50% du montant de l'in

Marie-Odile FOY 2ème adjointe : 50% du montant de l'indemnité du maire soit
572.39€/mois

Ludovic GILLET 3ème adjoint : 50% du montant de l'indemnité du maire soit
572.39€/mois

Clémence CHAMPION 4ème adjointe : 50% du montant de l'indemnité du maire soit
572.39€/mois

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 14 avril 2026
Jean-Pierre VAZART,
Maire



Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 051-215101437-20260413-2026_4_2-DE

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Chouilly

SEANCE DU 13 AVRIL 2026

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	13 + 2 pouvoirs

Date de convocation
8 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu mairie, sous la présidence de **Jean-Pierre VAZART**, Maire.

Présents : **CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence, CLOUET-FOY Marie-Odile, DAVIAUX Sébastien, DEVANLAY-MARQUET Armelle, GENET Antoine, GILLET Ludovic, HERBIN Carine, JACQUES Elodie, JOURNÉ Sandrine, PLASSON Geoffrey, ROUSSEL Jean-Luc, VAILLANT Laurent, VAZART Jean-Pierre.**

Absents : .

Représentés : **GODARD-COLLINET Elisabeth pouvoir donné à VAZART Jean-Pierre, HOSTOMME Laurent pouvoir donné à CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence.**

Monsieur PLASSON Geoffrey a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués au SIEM (Syndicat Intercommunal Electricité de la Marne)
N° de délibération : 2026_4_3

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	2	15	0	0	0

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5711-1, L 5211-7, L. 2121-21, L. 2121-29 et L. 2122-7,

Vu les statuts du Territoire d'énergie Marne - SIEM et plus précisément l'article 13 de ces statuts qui prévoit 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour une commune avec une population comprise entre 1 001 et 3 500 habitants,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue à trois tours, les délégués chargés de représenter notre commune au sein des commissions locales instituées dans les statuts du Territoire d'énergie Marne- SIEM,

Considérant que la population de notre commune est comprise entre 1 001 et 3 500 habitants, Monsieur / Madame le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants représentant la collectivité au sein de la Commission Locale d'Énergie (CLÉ) du Territoire d'énergie Marne -SIEM.

Après le scrutin, ont été proclamés élus :

Comme délégués titulaires car ayant obtenu la majorité absolue : **Mme FOY Marie Odile** dont l'adresse mail personnelle est : mariefoy35@gmail.com et M.GILLET Ludovic dont l'adresse mail personnelle est : ludovicgillet@wanadoo.fr

Comme délégués suppléants car ayant obtenu la majorité absolue : Mme **DEVANLAY Armelle** dont l'adresse mail personnelle est : devanlay.armelle@yahoo.com et M.**PLASSON Geoffrey** dont l'adresse mail personnelle est geoffrey.plasson@gmail.com

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Affiché le 14 avril 2026
Jean-Pierre VAZART,
Maire



Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 051-215101437-20260413-2026_4_3-DE

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Chouilly

SEANCE DU 13 AVRIL 2026

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	13 + 2 pouvoirs

Date de convocation
8 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu mairie, sous la présidence de **Jean-Pierre VAZART**, Maire.

Présents : **CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence, CLOUET-FOY Marie-Odile, DAVIAUX Sébastien, DEVANLAY-MARQUET Armelle, GENET Antoine, GILLET Ludovic, HERBIN Carine, JACQUES Elodie, JOURNÉ Sandrine, PLASSON Geoffrey, ROUSSEL Jean-Luc, VAILLANT Laurent, VAZART Jean-Pierre.**

Absents : .

Représentés : **GODARD-COLLINET Elisabeth pouvoir donné à VAZART Jean-Pierre, HOSTOMME Laurent pouvoir donné à CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence.**

Monsieur PLASSON Geoffrey a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués au syndicat des Tarnauds
N° de délibération : 2026_4_4

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	2	15	0	0	0

Le conseil municipal désigne les délégués au syndicat des Tarnauds.

Ont été élus à l'unanimité :

Titulaires : Mme Marie-Odile FOY et M. Sébastien DAVIAUX

Suppléants : Mme Carine HERBIN ET M. Jean-Luc ROUSSEL

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 14 avril 2026
Jean-Pierre VAZART,
Maire



Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 051-215101437-20260413-2026_4_4-DE

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Chouilly

SEANCE DU 13 AVRIL 2026

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	13 + 2 pouvoirs

Date de convocation
8 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu mairie, sous la présidence de **Jean-Pierre VAZART**, Maire.

Présents : **CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence, CLOUET-FOY Marie-Odile, DAVIAUX Sébastien, DEVANLAY-MARQUET Armelle, GENET Antoine, GILLET Ludovic, HERBIN Carine, JACQUES Elodie, JOURNÉ Sandrine, PLASSON Geoffrey, ROUSSEL Jean-Luc, VAILLANT Laurent, VAZART Jean-Pierre.**

Absents : .

Représentés : **GODARD-COLLINET Elisabeth pouvoir donné à VAZART Jean-Pierre, HOSTOMME Laurent pouvoir donné à CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence.**

Monsieur PLASSON Geoffrey a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Désignation délégués au syndicat de démoustication de la Marne
N° de délibération : 2026_4_5

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	2	15	0	0	0

Le conseil municipal désigne les délégués au Syndicat Intercommunal de Démoustication

Ont été élus à l'unanimité :

Titulaires : M. Antoine GENET

Suppléant : Ludovic GILLET

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 14 avril 2026
Jean-Pierre VAZART,
Maire

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 051-215101437-20260413-2026_4_5-DE



République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Chouilly

SEANCE DU 13 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	13 + 2 pouvoirs

Date de convocation
8 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu mairie, sous la présidence de **Jean-Pierre VAZART**, Maire.

Présents : **CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence, CLOUET-FOY Marie-Odile, DAVIAUX Sébastien, DEVANLAY-MARQUET Armelle, GENET Antoine, GILLET Ludovic, HERBIN Carine, JACQUES Elodie, JOURNÉ Sandrine, PLASSON Geoffrey, ROUSSEL Jean-Luc, VAILLANT Laurent, VAZART Jean-Pierre.**

Absents : .

Représentés : **GODARD-COLLINET Elisabeth pouvoir donné à VAZART Jean-Pierre, HOSTOMME Laurent pouvoir donné à CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence.**

Monsieur PLASSON Geoffrey a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Projet acquisition parcelle Impasse du creusot
N° de délibération : 2026_4_6

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	2	15	0	0	0

M. le maire expose à l'assemblée que M. Pierre LEGAY, propriétaire de la parcelle cadastrée section AC n° 95 d'une surface de 1a 25ca, sise lieudit "Le Village" - Impasse du Creusot, propose de céder ce bien à la commune au prix de 8000€ hors frais de notaire.

Considérant la configuration de cette impasse étroite et l'opportunité de créer des places de parking pour les riverains, le maire propose au conseil d'acheter la parcelle.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- l'acquisition de la parcelle AC 95 de 1a 25ca sise Impasse du Creusot au prix de 8000€ hors frais de notaire ;
- autorise le maire ou son représentant à signer l'acte qui sera établi par maître Benoit MOITTIE, notaire à Epernay

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 14 avril 2026
Jean-Pierre VAZART,
Maire

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 051-215101437-20260413-2026_4_6-DE



République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Chouilly

SEANCE DU 13 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	13 + 2 pouvoirs

Date de convocation
8 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu mairie, sous la présidence de **Jean-Pierre VAZART**, Maire.

Présents : **CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence, CLOUET-FOY Marie-Odile, DAVIAUX Sébastien, DEVANLAY-MARQUET Armelle, GENET Antoine, GILLET Ludovic, HERBIN Carine, JACQUES Elodie, JOURNÉ Sandrine, PLASSON Geoffrey, ROUSSEL Jean-Luc, VAILLANT Laurent, VAZART Jean-Pierre.**

Absents : .

Représentés : **GODARD-COLLINET Elisabeth pouvoir donné à VAZART Jean-Pierre, HOSTOMME Laurent pouvoir donné à CHAMPION-CONEJO BUCIO Clémence.**

Monsieur PLASSON Geoffrey a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Honorariat de Jacques Hostomme
N° de délibération : 2026_4_7

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	2	15	0	0	0

Monsieur le maire propose à l'assemblée de nommer monsieur Jacques HOSTOMME comme maire honoraire, celui-ci ayant exercé les fonctions de maire de Chouilly du 23 juin 1995 au 20 mars 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

Accepte la proposition de M. le Maire et demande à Monsieur le Préfet de conférer l'honorariat à M. Jacques Hostomme

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 051-215101437-20260413-2026_4_7-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 14 avril 2026
Jean-Pierre VAZART,
Maire

